

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 867

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 13

À l'alinéa 32, substituer aux mots :

« l'ensemble de ces conditions n'est pas respecté »

les mots :

« les conditions prévues au deuxième ou troisième alinéa du présent II ne sont pas respectées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.